



MRC DES
Chenaux
SI PROCHES

RÉUNION DU CONSEIL

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES CHENAUX
Séance ordinaire du 20 mai 2026

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux ;
 - a. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2026 ;
4. Gestion du personnel :
 - a. Embauche d'une chargée de projet en aménagement ;
 - b. Adoption de la convention collective 2026-2030 du personnel syndiqué de la MRC des Chenaux ;
 - c. Conditions de travail du personnel-cadre 2026-2030 ;
 - d. Adoption de la politique des conditions de travail du personnel-cadre de la MRC des Chenaux ;
5. Finances, matériel, équipement et bâtisse :
 - a. Liste des chèques émis et autres sommes déboursées ;
 - b. Adoption de l'addenda numéro 2 au protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon ;
 - c. Adoption de la convention d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif 2025-2027 ;
 - d. Adoption du rapport financier 2025 de la MRC des Chenaux ;

- e. Rapport budgétaire comparé et état de la situation au 30 avril 2026 ;
 - f. Comité enfance jeunesse famille des Chenaux – demande afin que la MRC des Chenaux agisse comme fiduciaire pour le projet *déconnecter pour mieux connecter* ;
 - g. Comité enfance jeunesse famille des Chenaux – demande afin que la MRC des Chenaux agisse comme fiduciaire pour le projet *Par et pour les jeunes* ;
 - h. Circuit des Murales – octroi du contrat pour la réalisation de la murale située à Saint-Stanislas ;
6. Aménagement et développement du territoire :
- a. Conformité de règlement(s) municipal(aux) ;
 - i. Municipalité de Champlain – règlement numéro 2026-02 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments ;
 - ii. Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade – règlement numéro 460-2026 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments ;
 - iii. Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade – règlement numéro 464-2026 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2008-267 ;
 - iv. Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade – règlement numéro 455-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 et adoption et intégration d'un plan corrigé au règlement numéro 455-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 ;
 - v. Municipalité de Saint-Maurice – règlement numéro 2026-660 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments ;
 - vi. Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel – règlement numéro 882 modifiant le plan d'urbanisme 642 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé 2007-02-47 de la MRC des Chenaux concernant l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;
 - vii. Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel – règlement numéro 883 modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé 2007-02-47 de la MRC des Chenaux concernant l'identification des aires de protection des lieux de

captage des eaux souterraines ainsi que la création de dispositions relatives aux éoliennes ;

- viii. Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade – règlement numéro 458-2026 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2008-261 en établissant les dispositions relatives à l'identification des aires de protection des lieux de captage des eaux souterraines en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux ;
 - ix. Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade – règlement numéro 459-2026 modifiant le règlement de zonage 2008-262 en établissant des dispositions relatives aux éoliennes en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux ;
 - x. Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain – règlement numéro 2026-04-05 sur le plan d'urbanisme no. 03-04-2009 en établissant les dispositions relatives à l'identification des aires de protection des lieux de captages des eaux souterraines en concordance au règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux ;
 - xi. Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain – règlement numéro 2026-04-06 modifiant le règlement sur les permis et les certificats numéro 10-04-2009 relatifs aux éoliennes commerciales et domestiques ;
 - xii. Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain – AVIS DE NON-CONFORMITÉ - règlement numéro 2026-04-04 modifiant le règlement de zonage no. 04-04-2009, lequel précise les ajustements requis aux normes applicables et à toute autre disposition nécessaire pour assurer la concordance dans le règlement 2024-147A de la MRC des Chenaux ;
- b. Réglementation des territoires contigus (documents disponibles sur demande) :
- i. MRC de Bécancour – projet de règlement numéro 426 modifiant le règlement no 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à modifier le tracé de la route Verte sur le territoire de la ville de Bécancour ;
 - ii.
 - iii.

- c. Révision nécessaire du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales ;
7. Rapports :
- a. Rapport du directeur général ;
 - b. Représentant(s) d'Énercycle (RGMRM) ;
 - c. Comité culturel ;
 - d. Comité vitalité du territoire ;
 - e. Comité des ressources humaines ;
 - f. Comité de sécurité incendie ;
 - g. Comité sur la sécurité publique ;
 - h. Communauté entrepreneuriale des Chenaux ;
 - i. Comité touristique ;
 - j. Comité service des transports ;
 - k. Énergie communautaire de la rivière Batiscan ;
8. Fonds régions et ruralité :
- a. Enveloppes dédiées
 - i.
 - b. Demandes régionales :
 - i. Le Shack la Pérade – camps d'été immersifs pour les ados de la MRC des Chenaux ;
 - ii. Action entraide communautaire Notre-Dame-du-Mont-Carmel – achat de réfrigérateur ;
 - iii. MRC des Chenaux – plateforme de gestion des transports ;
 - iv. Parc de la rivière Batiscan – amélioration et sécurisation des chemins des secteurs Murphy et Grand-Bassin ;
 - v. Parc de la rivière Batiscan – aménagement et création de sites de camping familial ;

9. Développement économique :
 - a. Dépôt du rapport mensuel du service de développement économique ;
 - b. Demande de contribution financière – Économie du Savoir Mauricie ;
10. Appuis demandés :
 - a.
11. Correspondance déposée :
 - a. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – accusé de réception concernant l'adoption du règlement numéro 2026-156 ;
 - b. Ministère de la Sécurité intérieure – formation 2025-2026 dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières ;
 - c. Municipalité de Champlain – demande d'inclusion au schéma du plan d'aménagement du territoire pour l'ajout de zone pour du développement domiciliaire ;
 - d. Ministre des Transports et de la Mobilité durable – aide financière dans le cadre du programme d'aide au développement du transport collectif section 2.1 – organisation et exploitation des services de transport collectif régional ;
12. Pour votre information :
 - a.
13. Autre(s) sujet(s) :
 - a. Félicitation à madame Isabelle Dupuis et monsieur Francis Boivert – Les Lauriers de la gastronomie québécoise ;
 - b. Félicitation Luc Laramée pour la mise en place de la salle de spectacle La Tête de Cochon ;
14. Période de questions ;
15. Clôture de la séance.